
Adresse de la société populaire de Manzat (Puy-de-Dôme), lors de la séance du 7 frimaire an III (27 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Manzat (Puy-de-Dôme), lors de la séance du 7 frimaire an III (27 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CII - Du 1er au 12 frimaire An III (21 novembre au 2 décembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2012. pp. 240-241;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2012_num_102_1_19782_t1_0240_0000_6

Fichier pdf généré le 15/07/2019

citoyens représentants, que fidèles au serment que vous avez renouvelé dans votre adresse au peuple français qui renferme les vrais principes, vous ne quittez votre poste que lorsque nous pourrions jouir en paix du fruit de notre courage et de nos sacrifices. Si quelques individus osaient vouloir lutter de puissance avec vous, rappelez vous que le peuple que vous représentez n'a point d'indulgence pour les tyrans et qu'il vous a confié sa massue. Quant à nous, n'ayant d'autre ambition que celle de remplir les devoirs que nous impose notre amour pour la patrie, nous ne cesserons de surveiller les intrigans et les agitateurs et de combattre les brigands de la Vendée que lorsqu'ils seront entièrement détruits: nos frères d'armes ont chassé l'armée des Rois au-delà du Rhin, c'est à nous à écraser son arrière-garde.

Vive la République une et indivisible!
Vive la Convention nationale!

Suivent 40 signatures et la mention « Beaucoup des membres ont adhéré à cette adresse, mais ils ne savent pas signer ».

v

[La commune de La Loupe à la Convention nationale, La Loupe, le 22 brumaire an III] (28)

Adresse à la Convention nationale par la société populaire et les autorités constituées de la commune de la Loupe.

Citoyens représentants,

Votre adresse du dix-huit vendémiaire fait notre joie et celle du peuple français. Vous avez ouvert les yeux sur les agitations sans nombre dont il doit se purger, tous les actes de cruauté ou de barbarie en tout genre dont il étoit la victime, et vous avez senti que l'horreur du crime lui faisoit un besoin de connoître vos principes. Nous vous remercions, citoyens représentants, d'avoir courageusement substitué la justice à la terreur, d'avoir fait fuir les fripons, les audacieux et les conspirateurs, et de nous avoir en même tems fait apercevoir les dangers qu'ils nous ont fait courir et les gouffres affreux dans lesquels ils sont encore prêts de nous précipiter. Notre reconnaissance égale notre admiration, vous avez toute notre confiance, vous êtes notre seul point de ralliement, et levés tous en masse, nous vous portons le cri le plus cher à nos cœurs, celui de Vive la République, vive la Convention nationale et les principes sacrés qu'elle vient de proclamer.

Suivent 75 signatures.

w

[Les membres de la commune de Flaujagues à la Convention nationale, s.d.] (29)

(28) C 328 (2), pl. 1457, p. 7.

(29) C 328 (2), pl. 1457, p. 6.

La commune de Flaujagues s'empresse de rendre hommage aux sentiments vertueux et vraiment consolants qui éclatent dans votre adresse au Peuple françois. La sombre terreur a disparu pour faire place à la justice qui se hate de venger l'innocence timide des outrages que des hommes pervers lui ont fait essuyer. Qu'ils tremblent ces conspirateurs odieux dont les noirs forfaits qu'ils ont commis dans les tenebres de la tyrannie, faisoient palir le visage serein de l'homme de bien, et comprimoient son cœur sensible. Le glaive étincillant de la loi qui a renversé ces superbes têtes qui vouloient s'élever au dessus du niveau de l'égalité, les poursuit inexorablement. La vertu en revendiquant des droits sacrés rassure l'innocence opprimée, tandis qu'elle effraye le crime. Le gouvernement révolutionnaire allant rapidement à son but par le chemin de la justice et de la vertu, élèvera le cœur de l'homme libre et abattra l'orgueil de l'insolent dominateur.

Depuis cette mémorable journée ou la tête des triumvirs tomba sous le glaive de l'égalité, un sentiment restaurateur a dilaté tous les cœurs des bons citoyens, et y a répandu un nouveau germe de vie. Des jours sereins ont succédé à ces jours désastreux où Robespierre et ses adhérents tendoient au despotisme par un chemin arrosé de sang. Une longue liste effrayante de leurs victimes infortunées ne souille plus les papiers publics, et n'allarme plus les cœurs paisibles.

Tant de bienfaits précieux que le génie tutélaire a procuré à la France, se font vivement ressentir dans votre adresse, ouvrage immortel de la Raison. On y voit les généreux efforts que vous éprouvez continuellement dans la lutte terrible que vous exercez contre les intrigans, les fourbes et les fripons que pénètrent vos yeux clairvoyants au travers de leurs masques, quelque art qu'ils y mettent pour l'arranger.

Entièrement rassurée par les succès éclatants qui ont accompagné votre vigilance et votre fermeté dans des circonstances orageuses, sensiblement flattée du doux espoir que vous élèverez la république françoise à ce degré de splendeur auquel l'appellent ses hautes destinées, envoyant les sages mesures que vous puisez dans le sein de la justice et de la vertu.

La commune de Flaujagues joint ses vœux à tous ceux des vrais républicains pour que vous mainteniez le gouvernement révolutionnaire jusqu'à la paix.

Suivent 27 signatures.

x

[Les membres de la société populaire de Manzat à la Convention nationale, Manzat, s.d.] (30)

(30) C 328 (2), pl. 1457, p. 4.

Liberté, Égalité.

Représentants du Peuple,

Le terrorisme, l'immoralité et l'oppression constituent le gouvernement des Rois et des tyrans. Celui des républicains repose essentiellement sur les bases immuables des principes éternels de la justice, de la vertu, de l'amour, de l'exécution, de l'inflexibilité des lois, de la liberté et de l'égalité. Votre adresse aux français renferme le code des principes lumineux et des maximes d'un état libre. Elle a été lue au milieu de nous, parmi les acclamations réitérées d'un peuple de frères. Elle a saisi tous les cœurs d'un saint enthousiasme pour la liberté, et d'une indignation profonde contre tous les oppresseurs, sous quelque masque et sous quelque dénomination qu'ils se présentent. La massue d'hercule, s'est-il écrié, a donc brisé pour jamais le sceptre d'airain qui pesait sur toutes les têtes et un mouvement vigoureux et électrique a donc dissipé pour toujours le nuage épais et imprégné de sang, qui obscurcissait le vaste horizon de la République.

Gloire en soit rendue à nos mandataires fidels. Les victoires signalées et sans nombre des braves défenseurs de la patrie, seront tracées dans les fastes de la république par le burin de l'histoire, et les triomphes éclatants remportés par la Convention seront proclamés par la trompette de la renommée dans tout l'univers.

Bienfaiteurs de l'humanité, vous vous êtes élevés à la hauteur des principes, d'où vous avez découvert le grand jour des vérités. Vous serez pour les républicains un miroir fidèle qui réfléchira les rayons de la vertu d'un pôle à l'autre, et au moyen duquel tous les fripons, les intrigants et les oppresseurs seront signalés pour les bannir du sein de la société régénérée.

Continuez, dignes représentants, notre confiance égale vos sublimes travaux. Restez à votre poste jusqu'à la paix. Maintenez le gouvernement révolutionnaire jusqu'à cette époque. Vous reconnaîtrez toujours les membres qui ont voté cette adresse à leur dénouement entier et sans bornes à la Convention. Elle sera toujours pour eux, comme elle doit l'être pour tout républicain le point de ralliement. Ils le jurent, ils tiendront parole.

Vive la République, vive la Convention. Guerre éternelle aux tyrans, aux fripons, aux intrigants. Hommage à la vertu, aux mœurs et aux (*illisible*) modestes et utiles.

Les membres de la société populaire de Manzat, chef lieu de canton, district de Riom, département du Puy-de-Dôme, qui ont voté la présente adresse sont les citoyens qui ont signé. Un grand nombre a déclaré ne savoir faire.

Suivent 19 signatures.

3

La société populaire de Chambéry [Mont-Blanc], à laquelle sont réunis tous les citoyens de la commune, félicite la Conven-

tion nationale d'avoir substitué le règne de la justice à celui de la terreur; ils assurent que le représentant du peuple Gauthier a empêché l'inquiétude et les crimes de Robespierre de changer le *Mont-Blanc* en *Mont-Noir*.

Mention honorable, insertion au bulletin (31).

[*La société populaire de Chambéry à la Convention nationale, s.d.*] (32)

Législateurs,

Ils sont venus ces jours si désirés par les véritables patriotes, où la justice règne, où la justice a repris ses droits: les Catilina modernes, les héros criminels qui avoient amené le règne de la terreur ne sont plus; les incarcérations arbitraires, les injustes détentions, les massacres, les noïades, les flots de sang qui inondoient la République; enfin, toutes ces horreurs qui étoient leur ouvrage, viennent de cesser à la voix persuasive de la Convention nationale. Oui, pères de la Patrie, c'est maintenant que la liberté sourit aux Français, qu'elle répand partout la joie et le bonheur, que dans les grandes communes, comme dans les petites, que dans l'intérieur des maisons, comme dans les champs, sur les chemins, et de tout côté, on n'entend plus que ce cri cher à tous les cœurs: Vive la Convention nationale.

Législateurs, une digne fraction de vous-même, un représentant humain et juste, Gauthier est venu dans le département du Mont-Blanc, il y a comprimé la terreur et empêché l'inquiétude et les crimes de Robespierre, de la changer en Mont-Noir. Lorsqu'il sera rendu, ce représentant, au milieu de vous, il vous montrera le département pur comme ses neiges; personne n'y commande plus à l'opinion, les ambitieux, les intrigants, les hommes de sang y sont exécrés, le patriotisme pur, la probité des mœurs, les vertus, les sentimens, tout en un mot, ce qui sait faire aimer la liberté, l'égalité, la république, le peuple, la Convention, y est mis à l'ordre du jour.

Entendez, pères de la patrie, de la place où vous êtes, le concert de louanges et de bénédictions, dont retentit le département du Mont-Blanc, il est l'expression de la vive reconnaissance qu'éprouve pour vous et pour votre collègue, l'innocent et paisible laboureur rendu à sa famille et à sa charrue, et qu'éprouvent tant de vertueux citoyens qui viennent de sortir d'une nouvelle Bastille, pour goûter derechef les douceurs de l'existence sociale.

Non, il n'y a plus que le crime qui tremble, et ce n'est plus que sur lui que pèse le glaive de la loi.

La société populaire rappelée à sa primitive institution, abhorant également tous les partis, se jette dans le sein de la Convention, ne cherche d'autre boussole qu'elle, ne veut s'éclairer que de ses lumières, n'avoir d'autre guide que ses décrets, ni d'autre centre de réunion qu'elle,

(31) P.-V., L, 134.

(32) C 328 (2), pl. 1457, p. 17.